



ORGANISATION DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2020/2021

Madame, Monsieur,

Chaque année, nous avons des difficultés à récupérer l'ensemble des documents nécessaires à l'inscription en accueil de loisirs de vos enfants sur les différents temps proposés (périscolaires et extrascolaires). Sachez que ces documents sont obligatoires et qu'ils nous permettent d'avoir toutes les informations relatives à vos ou votre enfant(s) en cas d'urgence.

Modalités d'inscription

Documents obligatoires à fournir pour inscrire votre enfant

- La Fiche sanitaire 2020/2021 et les photocopies du carnet de santé, volets vaccination.
- La Fiche mensuelle d'inscription à rendre **avant le 30 du mois précédent. Pour le périscolaire** (si inscription non annuelle).
- Votre dernier avis d'imposition (2019/2018) et celui de (2020/2019 dès réception courant septembre 2020). Pour calculer les tarifs.

Si ce document n'est pas fourni, le tarif le plus élevé est appliqué

Les inscriptions sont validées uniquement sur retour du dossier complet et en bonne et due forme (recto, verso et signé). Tout dossier incomplet, sera mis en attente.

POUR INFO

- Les inscriptions se font directement à l'accueil de loisirs. Toutefois, les annulations ou modifications sont possibles par mail uniquement sur l'adresse mail suivante : alsh.crockylou@leolagrange.org
- En septembre 2020, l'ensemble des inscriptions faites sur les temps périscolaires seront accessibles sur le portail famille. Sur ce dernier, vous pourrez organiser les inscriptions de vos enfants sur les différents temps d'accueils en fonction de vos besoins. Cet accès vous permet aussi d'effectuer le paiement de vos factures.
- Nous vous mettons à disposition un guide d'accueil vous sera utile.
- Les paiements CB par le portail famille sont privilégiés

D'un point de vue pédagogique, nous travaillerons avec les enfants sur les valeurs de partage, de vivre ensemble et de cohésion. Pour cela, sur le temps périscolaire, une journée par semaine sera dédiée à la découverte d'activité commune (3-11 ans) à l'ensemble des tranches d'âge. **Cette année nous axons notre projet à l'éducation à l'environnement vers le développement durable**

Infos diverses

L'ensemble des documents sont téléchargeables sur le site internet de l'accueil de loisirs.

Site internet: www.leolagrange-accueil-loisirs-crockylou.org

Téléphone : 03.84.86.21.12

Mail ACL : alsh.crockylou@leolagrange.org



Le règlement s'effectue à réception de la facture. Les chèques sont à libeller à l'ordre du trésor Public

Bien à vous,

DELALAIN Francis
Directeur ACL Montmorot

Horaires pour la rentrée 2020/2021

Les lundis-mardis-jeudis-vendredis (Temps scolaires)

Le lundi-mardi-jeudi-vendredi

- Accueil du Matin 07h00-08h20
- Accueil du Midi (11h30-13h20)
 - Accueil midi sans repas 11h30-12h30
 - Repas + Activité 11h30-13h20
- Accueil du soir (16h30-18h30)
 - Goûter 16h30-17h00
 - Activité, temps libre 17h00-18h30

Les départs sont échelonnés dès 17h00

Les Mercredis et Les Vacances

Le temps extrascolaire (vacances) + mercredis (périscolaire)

- Accueil du matin 7h30 à 09h00
- Loisirs collectifs 09h00 à 11h30
- Départ à la 1/2i-journée 11h30 à 12h15
- Repas 12h00 à 13h00
- Temps calme + Accueil de l'après-midi 13h00 à 14h00
- Sieste/Repos (3/5 ans) 13h30 à 15h00
- Loisirs collectifs 14h00 à 16h30
- Goûter (fourni par l'accueil de loisirs) 16h30 à 17h00
- Accueil du soir 17h00 à 18h30

Les départs sont échelonnés dès 17h00